

STATISTIQUE TRIMESTRIELLE de la CONSTRUCTION

Marche à suivre pour le trimestre T4

TABLE DES MATIERES

A – INTRODUCTION : Travail à faire et délais.....	1
B - TRAITEMENT ET CLOTURE DES PROJETS CAMAC	2
C - TRAITEMENT ET CLOTURE DES AUTRES DEPENSES COMMUNALES DE CONSTRUCTION	3

A – INTRODUCTION : Travail à faire et délais

La statistique fédérale de la construction est trimestrielle pour les projets CAMAC, privés ou publics. Ce n'est qu'une fois par an (au titre du 4ème trimestre, donc entre janvier et mars) que sont relevées les autres dépenses communales en matière de construction.

- Lorsque l'on entre dans l'application SCRIS-STC via le portail IAM, on arrive par défaut dans l'onglet « **Projets CAMAC** ». Cet onglet donne la liste des « Projets CAMAC à traiter »
- Pour ce dernier trimestre de l'année, il faut également introduire les dépenses communales ne figurant pas dans des projets CAMAC (Investissements ou dépenses d'entretien). Ces données sont à introduire dans l'onglet « **Projets Hors CAMAC** », rubriques 2 et 3 (voir paragraphe C, Traitement et clôture des autres dépenses communales)..

Dans le **bandeau du haut**, figure le trimestre concerné par la statistique (T4 2012), les clôtures à effectuer pour ce trimestre (celles qui sont en rouge) et les délais pour ces clôtures. Quand il a effectué une clôture, l'utilisateur voit apparaître cette mention en vert. Quand aucun délai ne figure plus en rouge, l'utilisateur a terminé la statistique du trimestre. Il peut continuer à travailler ses dossiers après clôture, sans attendre un quelconque avis du SCRIS. A noter qu'il peut aussi clôturer plusieurs fois.

Illustration pour le 4ème trimestre 2012

- Projets CAMAC, investissements hors CAMAC et Dépenses d'entretien doivent être traités

- Chacun des trois volets de la statistique est à clôturer séparément. Etat après clôture :

B – TRAITEMENT ET CLOTURE DES PROJETS CAMAC

1. Vérifier, depuis la liste, que l'état d'avancement de chaque dossier est à jour (date de délivrance de permis de construire, de début et de fin de travaux). Ces dates sont modifiables directement depuis la liste, de même que la durée prévisionnelle des travaux. A noter que les dates introduites à la CAMAC (date de permis) sont automatiquement présentes dans l'application.
2. Apporter une attention particulière à l'état « Projet reporté ». En effet, si on laisse cet état, le projet n'est pas pris en compte par la statistique et le registre des bâtiments n'est pas mis à jour. Le bouton « Réactiver », dans la page projet, permet d'enlever ce statut.
3. Vérifier, pour les projets en cours de travaux, que la durée prévisionnelle des travaux -colonne intitulée Durée (mois)- est cohérente (Inutile de la corriger pour les projets déjà terminés).

criptif	Adresse/lieu-dit	NP	NB (T)	Valid.	Etat actuel	Date Permis	Début trav.	Fin trav.	Durée (mois)
ON / MIMRAN ROB	Domaine de Jean des Bois	34	1(0)		En chantier	21.05.2007	16.06.2008	Définir	36
ON / JAQUIER ALAI	Rte de Borex	25	0(0)		Projet reporté	04.09.2008	Définir	Définir	9
ON / DELESSERT	Rte de Machefer	14	4(0)		En chantier	11.03.2010	12.03.2010	Définir	15
ON / KIPFER ERWIN	rue du village	10	1(0)		En chantier	16.07.2009	26.10.2009	Définir	18
ON / DÉLESSERT RE	Chemin des Vignes 2	221	0(0)		Travaux terminés	23.12.2010	25.01.2011	01.04.2011	9

4. Indiquer que cet état d'avancement est à jour en mettant une coche pour chaque dossier dans la première colonne de la liste, intitulée « Prêt clot. »

Projets CAMAC

Projets Hors CAMAC

Recherche pr

COMMUNE Aigle

Période: T2 2012 (CAMAC) 2012 (HORS-CAMAC)

Avancement de l'enquête

	CA	IN	DE
Avec Erreurs	0	4	0
Avec Avert. à valider	4	3	1
Avec Avert. validé(s)	13	0	0
Avec Avert	36	0	0

Projets CAMAC à traiter

Prêt clot.	No	Descriptif	Adresse/lieu-dit
<input checked="" type="checkbox"/>	108867	AIGLE / MERTENAT CYRILLE SI	rte d'Evian 39
<input checked="" type="checkbox"/>	110495	AIGLE / CHERIX MICHELINE	Chemin de Novassalles 1
<input checked="" type="checkbox"/>	111715	AIGLE / RTB CORVAGLIA SÀRL	Chemin des Iles
<input checked="" type="checkbox"/>	122938	AIGLE / D.W. DEVELOPPEMENT	Rte d'Ollon 57

5. Régler les cas d'Erreurs ou d'Avertissements à valider (les simples avertissements doivent être consultés mais ne nécessitent aucune action particulière). Ces erreurs/avertissements sont consultables directement depuis la liste, en cliquant sur l'icône elle-même.

Descriptif	Adresse/lieu-dit	NP	NB (T)	Valid.	Etat actu
JR-NYON / GRAF Francis	La Pouse	44	1(1)		Travaux tern
JR-NYON / MIMRAN ROB	Domaine de Jean		1(0)		En chantier
JR-NYON / TICON BERTR	Rte du Village		1(1)		Travaux tern
JR-NYON / GABRIEL CHR	Chemin Sous-le-village 1	3	0(0)		Travaux tern
JR-NYON / JAQUIER ALAI	Rte de Borex	25	0(0)		Projet repor
JR-NYON / TICON BERTR	La Fin	103	0(0)		Travaux tern
JR-NYON / DELESSERT	Rte de Machefer	14	4(0)		En chantier
JR-NYON / KIPFER ERWIN	rue du village	10	1(0)		En chantier
JR-NYON / DELESSERT BE	Les Pralies 2	22	0(0)		Travaux tern
JR-NYON / DÉLESSERT RE	Chemin des Vignes 2	221	0(0)		Travaux tern

Avertissement (à valider) validé
Ne bloque plus la clôture

Avertissement à valider
Bloque la clôture

Avertissement simple
Ne bloque pas la clôture
Il n'est pas possible de le valider

Erreur
Bloque la clôture

Exemple d' Erreurs (bloque la clôture)

Commune: Arnex-sur-Nyon
Période: T1 2011

Erreurs et avertissements

Projet

	STC10	Projet terminé : sur la fiche projet, le nombre de bâtiments transformés total / terminé ne correspond pas.	280002466
--	-------	---	---------------------------

Bâtiments

	PG04	Projet terminé alors que les travaux sur le bâtiment ne sont pas annoncés terminés	EGID
--	------	--	----------------------

Entrées

Sans erreur.

Logements

Exemple d' Avertissement à valider (bloque la clôture)

Erreurs et avertissements

Projet

	PP46	Coûts totaux par maison individuelle au dessus de 3 mio. Vérifier les coûts.	191017306	Valider l'avertissement
--	------	--	---------------------------	---

Bâtiments

Sans erreur.

Exemple d' Avertissement (ne bloque pas la clôture ; signale une caractéristique particulière)

Erreurs et avertissements

Projet

Sans erreur.

Bâtiments

	PG63	RCB: Le nombre de niveaux est supérieur au nombre de logements.	EGID 846244
--	------	---	-----------------------------

Entrées

- Pour entrer dans un projet depuis la liste, il suffit de cliquer sur son numéro CAMAC ou son descriptif. On peut alors le modifier ou le compléter (y compris bâtiments, entrées et logements)

Commune: Yverdon-les-Bains
Période: T2 2011

Projet: YVERDON-LES-BAINS / VALLON MARIE-CHRISTINE - Rue d'Orbe 67
Etat STC Permis délivré

Fiche Projet

Sauver | Annuler | Ajouter fiche bâtiment | Partager | Reporter | Supprimer

Service d'enquête	Yverdon-les-Bains - 593800	No de dossier (no CAMAC)	92163	Ancien dossier
Commune de construction	5938	Référence communale	7947	Enquêtes com

Dates d'avancement du projet

Durée prévisionnelle des travaux	36 mois	Recours suspensif	Non	Commentaire sur l'état				
<table border="1"> <tr> <td>Modifier</td> <td>Etat du projet</td> <td>Permis délivré</td> <td>Projet abandonné</td> </tr> </table>				Modifier	Etat du projet	Permis délivré	Projet abandonné	
Modifier	Etat du projet	Permis délivré	Projet abandonné					
Synthèse positive	17.10.2008	Début travaux	<input type="text"/>					
Délivrance du permis de construire	27.11.2008	Fin travaux	<input type="text"/>					
1ère délivrance du permis d'habiter								

Ouvrage

No de parcelle: 374 | Adresse: Rue d'Orbe 67 | Lieu-dit:

Hors zone à bâtir, nature de l'autorisation:

Descriptif CAMAC: YVERDON-LES-BAINS / VALLON MARIE-CHRISTINE



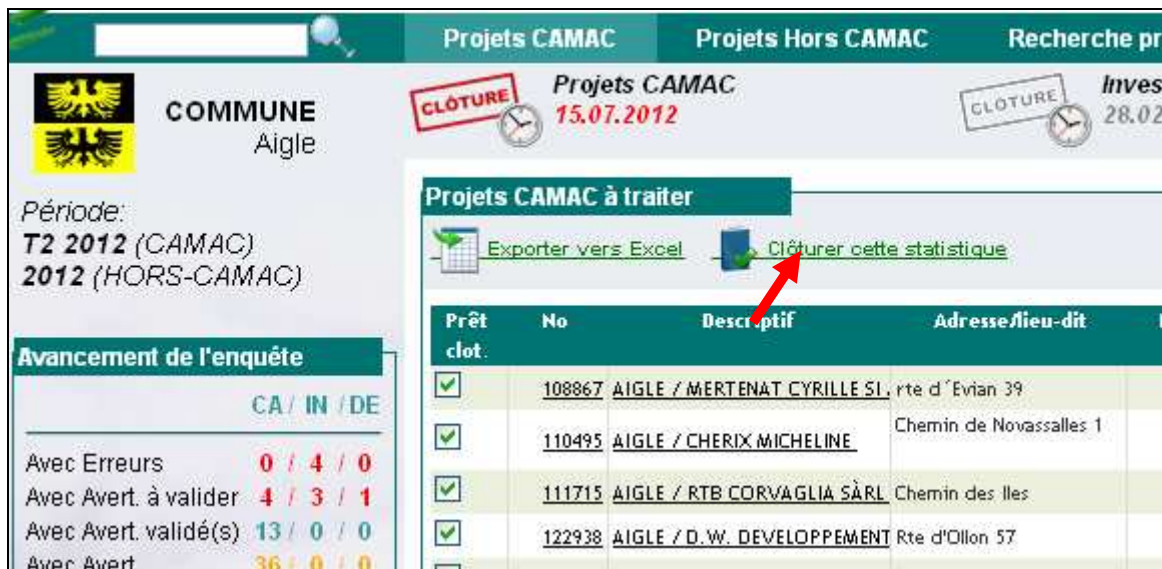
La statistique met à jour le **Registre Cantonal des bâtiments (RCB) SEULEMENT** si le projet est sans erreur et sans avertissements à valider et qu'il n'a pas le statut « Reporté » !

Un bâtiment nouveau (N) est annoncé au Registre des bâtiments par l'application dès que le permis de construire du projet est délivré. Il reçoit alors un identifiant EGID et a le statut « en projet ». Il devient « existant » quand, depuis la statistique, on annonce que les travaux sur ce bâtiment sont terminés (au plus tard, dès qu'il est habité).

Pour un bâtiment transformé (T) ou démoli (D), le registre est mis à jour lorsque, sur la fiche bâtiment, les travaux sont indiqués terminés. Il faut auparavant faire le lien avec le registre des bâtiments (en cliquant sur le bouton *Importer depuis le registre*, depuis la fiche bâtiment).



6. Quand tous les projets CAMAC sont complétés et corrigés, la clôture s'effectue en cliquant sur le lien « **Clôturer cette statistique** ».



- Après clôture des projets CAMAC à traiter, l'icône rouge rappelant la date de clôture devient verte et porte la mention « **Clôturé** ». La date de la clôture effectuée vient remplacer la date de délai.

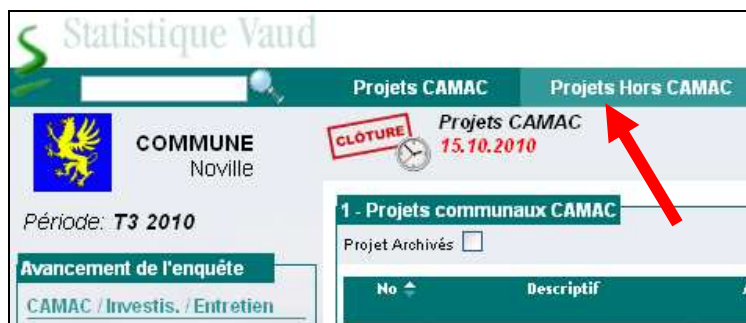


A noter qu'il est possible de clôturer plusieurs fois.

C – TRAITEMENT ET CLOTURE DES DEPENSES COMMUNALES HORS CAMAC

La statistique fédérale concerne toutes les dépenses communales relatives à la construction, qu'elles fassent ou non l'objet d'une demande de permis de construire.

- Les dépenses de construction de la commune qui ont fait l'objet d'une **demande de permis de construire CAMAC** sont relevées trimestriellement, en même temps que les projets CAMAC privés. Elles ne doivent pas être comptabilisées à nouveau et créer des **doublons** ! Elles sont **rappelées** en haut de l'écran « **Projets Hors CAMAC** », pour mémoire.
- **Les autres dépenses communales de construction** (celles qui ne font pas l'objet d'une demande de permis de construire CAMAC) sont relevées annuellement, au titre du trimestre 4. Elles figurent dans l'onglet « **Projets Hors CAMAC** », en rubrique 2 et 3. A noter que, le plus souvent, les comptes communaux n'étant pas clôturés au moment de la livraison de la statistique, les montants sont provisoires ou indicatifs et peuvent être corrigés par la suite.



Pour relever les dépenses communales hors CAMAC, la statistique fait la différence entre les investissements et les dépenses d'entretien :

- a) **Les investissements communaux hors CAMAC** : ils font en général l'objet d'un préavis et figurent dans les comptes d'investissements (en principe, il s'agit de génie civil : route, séparatif d'eaux usées, etc).

No	Référence	Description	Type d'ouvrage	<2011 (000.-)	2011 (000.-)	2012 (000.-)	>2012 (000.-)	Total (000.-)	Valid
29581	jc/66	canalisations rue des Pigeon	21. Install. d'évac. et de trait. des eaux usées	600	100	0	0	700	
29588	mmm	aménagement route du vill	33. Routes communales	100	200	0	0	300	

Il faut entrer ces investissements un à un, en cliquant sur le bouton « Ajouter investissement ».

Il est possible de grouper ces investissements par type ou de les introduire individuellement, ce qui simplifie souvent le suivi et la mise à jour et limite le risque de doublons.

Si l'introduction manuelle est trop fastidieuse, la commune peut s'entendre avec le SCRIS pour lui transmettre un fichier excel contenant les informations voulues.

Une fois le travail terminé, il faut clôturer la statistique des investissements communaux hors CAMAC en actionnant le bouton « Clôturer cette statistique ». La clôture n'est possible que si les investissements sont sans erreur ou avertissement à valider.

NB : Comme pour les projets CAMAC, après clôture des investissements communaux HORS CAMAC l'icône rouge rappelant la date de clôture devient verte et s'appelle « Clôturé ». La date à laquelle la clôture a été effectuée vient remplacer la date de clôture.

- b) **Les dépenses communales d'entretien courant** figurent dans les comptes de charge de la commune. Il s'agit des dépenses occasionnées par le maintien en état et la remise en état des ouvrages de la commune (aménagement routier, canalisations d'eau, petits travaux dans un bâtiment, par exemple).

- ⇒ Une distinction est faite entre les dépenses d'administration publique et les dépenses des entreprises publiques. Ne mettre sous "Entreprise publique" que les dépenses, par exemple, des services industriels, gaz ou eau si leurs comptes figurent séparément dans les comptes communaux.

2 - Investissements communaux HORS CAMAC

[Ajouter investissement](#) [Exporter vers Excel](#) [Clôturer cette statistique](#) Ne pas compter à nouveau ces dépenses dans la rubrique 3

No	Référence	Description	Type d'ouvrage	<2010 (000.-)	2010 (000.-)	2011 (000.-)	>2011 (000.-)	Total (000.-)	Valid.
27255	Cdt320	Pose conduite d'eau, Route d	11. Installations pour l'alimentation en eau	0	200	230	0	430	

Page 1 sur 1 Enregistrements 1 - 1 sur 1

3 - Dépenses communales d'entretien courant

[Sauver](#) [Annuler](#) [Clôturer cette statistique](#)

	Administration publique			Entreprise publique		
	2010 (planifiés)	2010 (réalisés)	2011 (planifiés)	2010 (planifiés)	2010 (réalisés)	2011 (planifiés)
Route	Fr. 0.-	Fr. 50 000.-	Fr. 000.-	Route	Fr. 0 000.-	Fr. 000.-
Autre génie civil	Fr. 0.-	Fr. 80 000.-	Fr. 000.-	Autre génie civil	Fr. 0 000.-	Fr. 000.-
Bâtiment	Fr. 0.-	Fr. 30 000.-	Fr. 000.-	Bâtiment	Fr. 0 000.-	Fr. 000.-

Il faut remplir les tableaux puis Sauver. On peut ensuite clôturer cette statistique en actionnant le bouton « Clôturer cette statistique ».

Attention à ne pas introduire de doublon dans l'établissement de ces statistiques ; chaque dépense ne doit figurer qu'une fois : soit sous forme de dossier CAMAC, soit sous forme de projet d'investissement hors Camac, soit sous forme d'un montant dans les tableaux de dépenses d'entretien.

NB : Comme pour les projets CAMAC et les investissements hors CAMAC, après clôture des dépenses d'entretien, l'icône rouge rappelant la date de clôture devient verte et s'appelle « Clôturé ». La date à laquelle la clôture a été effectuée vient remplacer la date de clôture.

STATVD/MFG/07.12.2012

STATISTIQUE TRIMESTRIELLE de la CONSTRUCTION

Signification de quelques messages d'erreur

A – RAPPELS ET PRINCIPES

1. Erreurs et avertissements



Les avertissements simples ne bloquent pas la clôture, ne peuvent pas être validés, mais signalent une possible erreur.



Les avertissements à valider signalent une possible erreur. S'ils ne sont pas validés, ils bloquent la clôture.



Les avertissements à valider ne bloquent plus la clôture quand ils sont validés.



Les erreurs bloquent la clôture.

2. Les messages d'erreurs ou avertissements viennent de l'application statistique puis du Registre des bâtiments que l'application cherche à mettre à jour dans les cas suivants :

- Délivrance de permis de construire pour un nouveau bâtiment
- Sauvegarde d'une fiche Nouveau bâtiment ou modification de son adresse ou de ses logements
- Sauvegarde d'une fiche bâtiment Transformé/Démoli ou modification de son adresse ou de ses logements (SEULEMENT s'il y a indication de fin de travaux sur la fiche bâtiment)

3. Tant qu'il subsiste des erreurs/avertissements à valider provenant de l'application STC (reconnaisables car ils n'ont pas d'indication RCB), l'application ne tente pas de mettre à jour le registre. [Exemples](#)

	STC26	Travaux terminés qui modifient le nombre ou la taille des logements. Ceux-ci ont-ils bien été mis à jour?	EGID 818481	Valider l'avertissement
	PP96	Le nombre de nouveaux logements annoncés terminés sur la fiche projet ne correspond pas à la description du ou des nouveaux bâtiments terminés	190844403	

4. Quand l'application cherche à mettre à jour le registre, un avertissement particulier apparaît :

	RCB3	La validation et la mise à jour dans le registre est en cours et peut prendre plusieurs dizaines de secondes. Vous devez actualiser la page ou re-cliquer sur <i>Erreurs et Avertissements</i> pour le faire; vous pouvez accéder à d'autres projets dans l'intervalle.	EGID 280061918
--	------	---	--------------------------------

5. Tant qu'il subsiste des erreurs ou avertissements à valider provenant du registre (reconnaisables car ils ont l'indication RCB), le registre ne se met pas à jour.

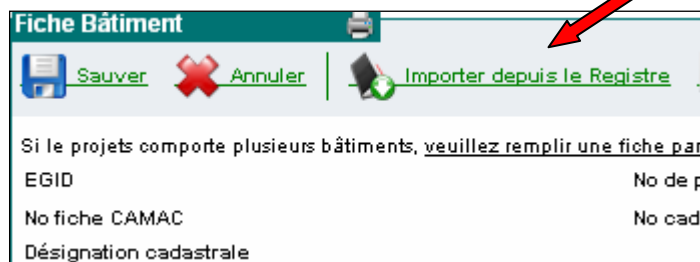
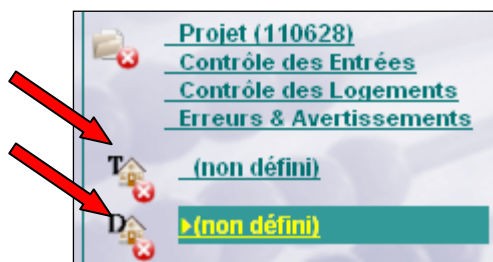
Exemple :

	PG58	RCB: La classe de bâtiment manque ou n'est pas compatible avec la catégorie de bâtiment.	EGID 818481
--	------	--	-----------------------------

A noter que le lien souligné en vert dans le message d'erreur renvoie sur l'écran où est situé l'erreur (pour autant qu'il ne s'agisse pas d'une erreur d'incohérence entre plusieurs écrans...)

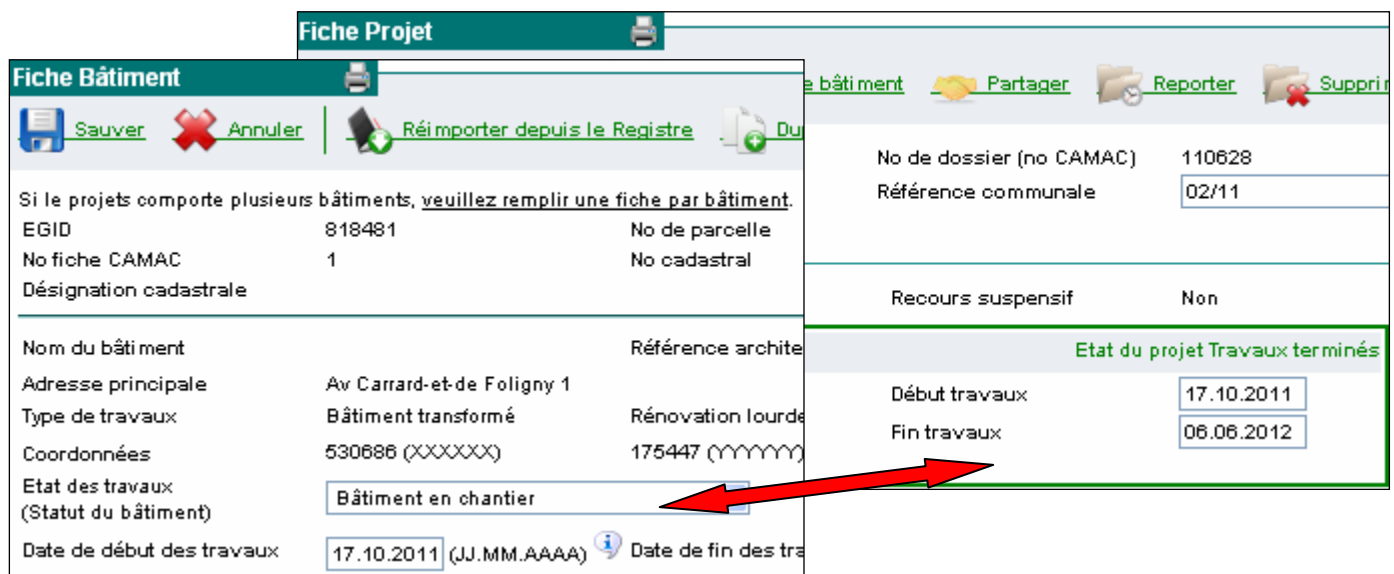
B – QUELQUES MESSAGES D'ERREURS RELATIVES AUX BÂTIMENTS et logements

→ Absence de lien entre un bâtiment transformé ou démolé et le Registre des bâtiments



Message	Explication
STC24 STC25	Bâtiment transformé (ou démolé) sans lien avec le registre des bâtiments (manque EGID) Quand les travaux de transformation ou de démolition sur un bâtiment sont terminés, l'application doit connaître l'identifiant (EGID) de ce bâtiment pour pouvoir le mettre à jour dans le registre. Il faut faire le lien avec le registre en cliquant sur « Importer depuis le Registre »

→ Incohérence entre dates sur la fiche projet et avancement des travaux sur la fiche bâtiment



Message	Explication
PG04	Projet terminé alors que les travaux sur le bâtiment ne sont pas annoncés terminés Sur la fiche Projet (et dans la liste des projets), le projet a une date de fin de travaux ; mais sur la fiche bâtiment, l'état des travaux est toujours à « Travaux sur le bâtiment pas commencés » ou « Bâtiment en chantier ». Si le projet est terminé, tous les travaux sur les bâtiments doivent aussi être terminés. Il faut corriger le projet ou le bâtiment.
STC34 STC35 STC36	Nouveau bâtiment en construction (ou en cours de démolition, ou en cours de transformation) dans un projet pas commencé Sur la fiche Projet (et dans la liste des projets), le projet n'a pas de date de début de travaux ; mais sur la fiche bâtiment, l'état des travaux est à « Bâtiment en chantier ». Si les travaux ont commencé sur le bâtiment, c'est que le projet a commencé. Il faut corriger le projet ou le bâtiment.
STC44	La date de fin de travaux indiquée sur la fiche bâtiment n'est pas compatible avec les dates de début ou de fin de travaux du projet Sur la fiche Bâtiment, la date de fin de travaux est antérieure à la date de début de travaux figurant sur la fiche projet (et dans la liste des projets) ou postérieure à la date de fin de travaux figurant sur la fiche projet (et dans la liste des projets). La fin des travaux sur le bâtiment ne peut pas arriver avant le début du projet ou après que celui-ci soit terminé. Corriger les dates de l'un ou l'autre.

→ Incohérence entre information sur les bâtiments dans la fiche projet et nombre de fiches bâtiments correspondantes

Projet

Projet (89229)
 Contrôle des Entrées
 Contrôle des Logements
 Erreurs & Avertissements

Iles 10 - Lot E (280060359) Entrées & Logements
 Iles 12 - Lot D (280060355) Entrées & Logements
 Iles 14 - Lot C (280060357) Entrées & Logements
 Iles 16 - Lot B (280060356) Entrées & Logements

Fiche Bâtiment (Iles 10 - Lot E)

Sauver Annuler Réimporter depuis le Registre

Si le projets comporte plusieurs bâtiments, veuillez remplir une fiche par bâtiment

EGID 280060359 No de parcelle
 No fiche CAMAC 5 No cadastral
 Désignation cadastrale

Nom du bâtiment Référence ar
 Adresse principale Chemin des Iles 10
 Type de travaux Nouveau bâtiment Rénovation l
 Coordonnées 563552 (XXXXXX) 128608
 Etat des travaux (Statut du bâtiment) Transformation/nouvelle constr. terminée
 Date de début des travaux 01.07.2010 (JJ.MM.AAAA) Date de fin de
 Commentaire sur le bâtiment

Ouvrage

No de parcelle 1123 Adresse
 Hors zone à bâtir, nature de l'autorisation
 Descriptif CAMAC AIGLE / MONACO PIERRE
 Description de l'ouvrage Construction de 6 villas indiv
 Maître d'ouvrage 43. Soc. de capitaux, immob
 Genre de construction Bâtiment
 Cadastration nécessaire

Caractéristiques

Catégorie du bâtiment Maison individuelle à un logement
 Surface au sol du bâtiment 84 m2
 Surface brute utile des planchers 165 m2, dont 165 m2 pour l
 Cube SIA 800 m3
 Nbre total de niveaux 3 dont 2 pour les logem

Bâtiments

Nb total de nouveaux bâti ments
 Nb total de nouveaux bâti ments avec logements 6 dont 3 terminés
 Nb nouveaux logements 6 dont 3 terminés

Logements

Nb total logts après travaux 1 Selon le registre

Message	Explication
PP90	Le nombre de fiches de nouveaux bâtiments (avec logements) ne correspond pas à l'indication sur la fiche projet Sur la fiche Projet , il est annoncé la construction d'un certain nombre de nouveaux bâtiments avec logements, mais cela ne correspond pas aux fiches Nouveaux bâtiments présentes. Il doit y avoir exactement le même nombre de fiches Nouveaux bâtiments ayant le champ « nbr de logements après travaux » non nul que de nouveaux bâtiments avec logements mentionnés sur la fiche projet. Il faut adapter la description du projet ou créer/supprimer des fiches bâtiments ou compléter sur ces fiches les informations sur le nombre de logements après travaux.
STC19	Le nombre de logements annoncés sur la fiche projet ne correspond pas à la description figurant sur la ou les fiches des nouveaux bâtiments Il s'agit du même genre de contrôle que dans le cas précédent (PP90), mais en considérant, sur la fiche projet, l'effectif des nouveaux logements et en faisant la somme des effectifs « Nb total de logts après travaux » des fiches Nouveaux bâtiments. Il faut adapter la description du projet ou créer/supprimer des fiches bâtiments ou compléter sur ces fiches les informations sur le nombre de logements après travaux.
PP95	Le nombre de fiches de nouveaux bâtiments (avec logements) terminés ne correspond pas à l'indication sur la fiche projet Il s'agit du même contrôle que dans le cas précédent (PP90), mais en considérant, sur la fiche projet, l'effectif des bâtiments terminés et en ne tenant compte, pour les fiches Nouveaux bâtiments, que de celle ayant comme Etat des travaux « Transformation/nouvelle construction terminée ». Il faut adapter la description du projet ou créer/supprimer des fiches bâtiments ou compléter sur ces fiches les informations sur l'état des travaux ou sur le nombre de logements après travaux.

PP96	Le nombre de nouveaux logements annoncés terminés sur la fiche projet ne correspond pas à la description du ou des nouveaux bâtiments terminés	Il s'agit du même contrôle que dans le cas précédent (PP95), mais en considérant, sur la fiche projet, l'effectif des nouveaux logements terminés et en faisant la somme des effectifs « Nb total de logts après travaux » des fiches Nouveaux bâtiments ayant comme Etat des travaux « Transformation/nouvelle construction terminée ». Il faut adapter la description du projet ou créer/supprimer des fiches bâtiments ou compléter sur ces fiches les informations sur l'état des travaux ou sur le nombre de logements après travaux.
------	--	--

➔ **Incohérence entre l'information sur les logements dans les fiches Nouveaux bâtiments et le nombre de logements créés dans l'écran « Entrées et logements »**

Fiche Bâtiment (Perrolaz 13 - Lot A)

Sauver | Annuler | Réimporter depuis le Registre | Dupliquer

Entrées (Perrolaz 13 - Lot A)

+ Ajouter une entrée | Copier Entrées et Logements d'un autre Bâtiment | Nombre total de logements : 4

Id. fédéral (EDID)	Nom du bâtiment (pour l'adresse)	Rue ou nom local	No de l'adresse	NPA	Compl. NPA	Statut
0		Chemin de la Perrolaz	13	1860	0	Existante/nouvelle

Page 1 sur 1

Logements (13, Chemin de la Perrolaz)

+ Ajouter un logement

Id. fédéral (EWID)	Etage	Cuisine	Nb de pièces	Surface	No phys du logement	No adm du logement	No unité PPE	Localisation sur l'étage	Statut
1	rez multiplex	plus de 4m2	5	165					Terminé
	rez multiplex	plus de 4m2	5	165					Terminé
	rez multiplex	plus de 4m2	3	165					Terminé
	rez multiplex	plus de 4m2	3	165					En projet

Logements ?

Nb total logts après travaux: Selon le registre

Nb 1 pce: Nb 2 pces: Nb 3 pces:

Nb 4 pces: Nb 5 pces: Nb 6 pces:

Message	Explication
STC18 Le nombre de logements saisis dans « Entrées et logements » et mis au statut « terminé » doit être cohérent avec ce qui est indiqué sur la fiche bâtiment.	Quand les travaux sur un nouveau bâtiment sont terminés, il doit y avoir autant de logements avec le statut terminé introduit dans « Entrées et logements » que ce qui est annoncé sur la fiche bâtiment. Il faut adapter la description du bâtiment ou créer/supprimer des logements dans Entrées et logements ou corriger leur statut.